

COMMUNE DE FRETERIVE

MODIFICATION SIMPLIFIEE N°1 DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Madame le Maire informe le public que le dossier de modification simplifiée n°1 du P.L.U. accompagné d'un registre destiné à recueillir toutes observations sur la modification simplifiée seront mis à disposition à la mairie de Fréterive du **25/06/2021 au 25/07/2021**, les *jours et heures d'ouverture de la mairie au public*, à l'exception des jours fériés.

La modification simplifiée a pour objet la suppression de l'emplacement réservé n°1, qui était destiné à la création d'un jardin public.